Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260427-D2026_032-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
21 avril 2026
Date d'affichage de la convocation :
21 avril 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
28 avril 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 27 avril 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, MARINE MIHALEVICH, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : CLAUDE GUERIN
Procurations : CLAUDE GUERIN à FREDERIC DRELON,
Secrétaire de séance : ANNAICK MORVAN

Délibération N°2026/032
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, il convient d'instituer, dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le Maire, ou son représentant.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil Municipal doit dresser la liste de vingt-quatre personnes susceptibles de faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs qui sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques qui établira ensuite la liste définitive de la Commission Communale des Impôts Directs composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Yann BOTREL	David LUGUERN
Yves CADEC	Isabelle LEJEUNE
Gilbert LE GOFF	Maryvonne BLONDEAU
André TREUSSART	Paul SEITE
Daniel KERRIOU	Michel ADENYS
Nathalie YANN	Yann FITAMANT
Jean-Yves GOASGUEN	Philippe VERGNAUD
Jérémie CARDON	Lionel MARC
Valentin TILOUINE	Elodie LE GOFF

Vote : Unanimité

Fait à Saint-Ségal, le 27 avril 2026
Le Maire,

Frédéric DRELON

La secrétaire de séance

Annaïck MORVAN